

**VILLE DE MONTBELIARD**  
**DEPARTEMENT DU DOUBS**  
**ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----

**Séance du 15 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 5 décembre 2025.

**Etaient présents :**

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints  
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

**Etaient excusés :**

Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER  
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPIER  
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD  
Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Eric LANÇON

**Etaient absents :**

M. Olivier GOUSSET  
Mme Hélène MAITRE-HENRIET

**Secrétaire de séance :** M. Alexandre GAUTHIER

**OBJET**

**ACQUISITION 17 RUE DU DOCTEUR FLAMAND - MAISON D'ACCUEIL DE LA PRAIRIE**

Cette délibération a été affichée le : 17 décembre 2025

**DELIBERATION N° 2025-15.12-3**

**ACQUISITION 17 RUE DU DOCTEUR FLAMAND - MAISON D'ACCUEIL DE LA PRAIRIE**

**Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :**

Dans le cadre de la requalification de l'Axe Foch-Gambetta-Flamand (création d'un trottoir et d'une voie cyclable notamment), la Ville de Montbéliard s'efforce de devenir propriétaire des tènements fonciers en bordure de la voie aux fins de constituer des réserves foncières au gré des opportunités du secteur dans une phase d'acquisition amiable.

La parcelle cadastrée AI 248 sise 17, rue du Docteur Flamand sur laquelle était installé l'ancien Abris de nuit est à vendre, et le propriétaire, la Maison d'Accueil de la Prairie serait d'accord pour la diviser et vendre une bande de terrain en bordure de voie correspondant au projet municipal.

La Ville acquerrait ainsi 14 mètres carrés moyennant la somme de 420 € (euros), soit 30 € (euros) du mètre carré. Elle prendrait en charge les frais de géomètre en vue du bornage et de la division.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'acquisition à la Maison d'Accueil de la Prairie d'une bande de terrain d'une superficie d'environ 14 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle AI 248 conformément au plan annexé à la présente, située au 17 rue du Docteur Flamand, et pour un montant de 420 € hors taxes et droits d'enregistrement,
- autorise le Maire ou son représentant à signer les actes correspondants.

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

**- ADOpte -**

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



*Marie-Noëlle BIGUINET*

**Marie-Noëlle BIGUINET**

Déposée en Sous-Préfecture le : 17 décembre 2025

**PLAN ACQUISITION PARTIE DE LA PARCELLE AI 248**  
**17 RUE DU DOCTEUR FLAMAND**

